

## Conseil communal du 28 septembre 2020

**Vous trouverez ici une synthèse de *mes interventions*.  
Sont abordés que les seuls points sur lesquels je suis intervenu.**

**Pour la liste complète des points inscrits,  
veuillez consulter l'Ordre du jour.**

**Approuvé : 0**

**Contre : X**

**Abstention : /**

**Pour la 4ème fois cette année, l'enregistrement et la retransmission  
du Conseil communal sont suspendus. En plein Covid-19 : un vrai recul  
et un mauvais signal démocratiques.**

### **0 - Point 6 : IDELUX Projets Publics - Parking intelligent à Durbuy.**

L'objectif est une aide à la mise au point d'un système de parking  
« intelligent », à savoir :

- comptage sur des places identifiées ;
- plateforme web de gestion ;
- Panneaux d'affichage ;
- Intégration aux solutions communales existantes (sites web, application,...)

Prix : 15.637 € HTVA.

#### **Proposition :**

- intégrer le sens d'arrivée du véhicule ( arrivée par Barvaux, Tohogne, Borlon, Petit-Han)

**Motivation :** connaître l'origine des flux avec précision ( chiffres), afin  
d'identifier et orienter (et dimensionner les zones à pourvoir en parking).

**Réaction du Collège :** ces chiffres existent ( étude *urbanistique* AGUA ) et  
doivent être mis à jour. J'ai demandé communication des chiffres actuels.

### **0 - Point 6A : : Réaménagement de la piste cyclable route de Durbuy - tronçon Voie Michel/rue des Zones. Marche de services pour auteur de projet.**

Dossier déposé dans le cadre de l'appel à projet « Communes pilotes Wallonie  
cyclable » lancé par le Ministre Philippe Henry.

Appel lancé aux communes désireuses de mener sur leur territoire une  
politique volontariste en faveur du **vélo utilitaire**. Une enveloppe de **40  
millions d'euros** est prévue pour financer les projets des communes qui  
seront sélectionnées sur base de leur potentiel, de leur ambition et de leur  
vision stratégique.

« (...) Les objectifs régionaux en matière de développement du vélo utilitaire, à  
savoir doubler son usage d'ici 2024 et le multiplier par cinq d'ici 2030,  
conformément à la [VISION FAST - Mobilité 2030](#).

*Le projet des Communes pilotes contribuera par ailleurs à la transition climatique, dans le cadre du [Plan Infrastructures 2020-26](#), qui réserve une enveloppe de 250 millions pour la mobilité douce. Les Communes pilotes constituent également un axe fort du **Plan global Wallonie cyclable**, lequel doit être adopté dans le courant de l'année 2021. »*

Notre commune peut prétendre à un droit de tirage plafonné à 300.000 €, à un taux qui peut aller jusqu'à 80 %.

Notons que cette subvention est conditionnée à la volonté de devenir une Commune « Wallonie Cyclable », laquelle doit, entre autre, être dotée d'une CCATM, d'une CCV - Commission Communale Vélo, d'une politique ou d'un Plan Vélo, un Audit sur la politique cyclable avant le 31 juillet 2021, etc. Que de temps perdu à vous convaincre !

**Réaction du Collège :** propose d'étendre le marché à la désignation d'un bureau d'Audit pour gagner du temps.

### **0 - Point 7A : Atelier Environnement asbl - Rapport d'activités 2019 - Budget 2020**

#### **Question :**

- La liste du Conseil d'Administration reprise au rapport n'est pas à jour. A noter le changement d'adresse de Pierre PIRLET : Domaine de Bellevue, 27 6940 - Petite Somme
- Tout autre chose: au bout du parking du COD, un site de dépôt sauvage (bricailons et produits verts) a été découvert lors de l'opération Be WAPP d'Ecolo Durbuy ce Dimanche. La commune est-elle au courant ? A qui appartient de site ? Est-il autorisé ?

#### **Réaction du Collège :**

- liste du CA : une vérification va être faite
- dépôts sauvages : contact va être pris avec le propriétaire. Son nom n'a pas été cité ( Ourthe et Somme, Coucke, autre ?)

### **0 - Point 8 : Plan de cohésion sociale - Commission d'accompagnement - Désignation des représentants communaux (Obligatoirement élu)**

**Pour Ecolo :** Eric Jurdant.

### **0 - Point 9A : Décret nouvelle gouvernance - Rapport de rémunération et liste des présences 2019**

- Liste et dossier pas présents vendredi 25 septembre lorsque je suis venu examiner les dossiers. Point ajouté par courriel le lundi 28 septembre, sans liste jointe.

**Réaction du Collège :** Dossier pas présenté physiquement aux conseiller car la déclaration doit se faire sur un nouveau site difficile à maîtriser, et ce, avant

le 30 septembre. Dès le travail fait, une copie sera adressée à chaque Conseiller.

## **0 - Point 14 : Remplacement d'Arnaud DELZANDRE**

**Remarque :** il est demandé de mettre à jour les statuts et de les faire paraître au Moniteur Belge (j'aurais du ajouter : et d'organiser au moins une AG par an).

**Réaction du Collège :** Fabrice Sarlet marque son accord d'un geste de la tête et prend note.

## **X - Point 22 : Voiries agricoles 2016 - Wéris - Approbation des conditions et mode de passation du marché**

**Question :** j'ai l'impression d'être à nouveau confronté à une « **rage bitumeuse** ».

- la route est de bonne qualité : le cahier des charges le précise lui-même :  
« *les voiries agricoles de Wéris sont actuellement empierrées. Il n'y a que de très rares orniérages, ce qui atteste de la très bonne qualité de la fondation de ces voiries* »

1. l'asphaltage de cette route est-il indispensable ? Ne gaspillons-nous pas l'argent public ?
2. ce « bitumage » ne va-t-il pas attirer encore plus de touristes vers le Dolmen d'Oppagne, déjà envahi et peu respecté ?
3. quels aménagements de protection patrimonial avez-vous envisagé pour ce lieu ?

**Réaction du Collège :**

- la route est effectivement en bon état ;
- le recouvrement sera en béton ;
- facilitera les promenades des PMR ;
- subvention spéciales René Collin qui devaient allier Agriculture et Tourisme
- cadeau bienvenu de la Wallonie (sous le précédent Gouvernement).
- aménagements de protection : non précisé.

**Conclusion :** aménagement de route inutile. Une bon empierrage aurait été suffisant. Il s'agit d'un effet d'aubaine : une manne de subventions accordées par le Cabinet René Collin (Tourisme et Développement rural), sans répondre à un réel besoin. **Je suis contre.**

## **0 - Point 27 : achat d'un véhicule utilitaire pour le service des Travaux. Approbation des conditions et du mode de passation du marché.**

Camionnette destinée au futur agent à engager pour le service des travaux.

**Question :** compléter les critères de choix dans le cahier des charges : critère Prix + taux d'émission de CO2.

**Réaction du Collège :** aucune. Fabrice OLIVIER (CommUne Passion) précise qu'il n'y a pas de critère CO2 pour les véhicules utilitaires, mais uniquement la norme EURO. A vérifier.

**0 - Point 28 : Réaménagement de la Place Basse Sauvenière à Barvaux - Marche de service pour auteur de projet**

Il s'agit de désigner un bureau d'études pour rendre la place plus intégrée, verte et agréable, y compris le passage vers Chainrue et la zone de la fontaine à l'abandon au bout de Chainrue.

**Question :**

- Bravo : à force d'insister, vous rencontrez ma demande. Il est grand temps d'intervenir.

**Propositions :**

1. ajouter l'aménagement d'une liaison sécurisée entre le parking arrière ( sis ruelle de l'Aite) et la Place ;
2. Trouver un accord ou une convention d'entretien pour le jardin arrière du bâtiment « Pingouin »

**Réaction du Collège :** les demandes seront analysées pour être prises en compte.

**0 - Point 30 : Heyd. El Cwène - Création d'une zone d'évitement**

**Remarque générale :** il s'agit en fait d'un marquage au sol organisant un rétrécissement.

**PROPOSITION :**

- Bonne décision : la vitesse est un fléau dans tous nos villages.
- le cahier des charges propose un simple marquage. Plutôt qu'un marquage, j'ai proposé d'organiser un vrai ralentissement à l'entrée des villages. Systématiquement. Soit par des chicanes, soit par des mini plateaux ralentisseurs ?

**Réaction du Collège :** effectivement. Le cahier des charges va être adapté en ce sens.

**Eric Jurdant**

Conseiller communal Ecolo  
28 septembre 2020